

## • Témoignage Q9

# « Expérimenter des solutions, c'est la meilleure façon de répondre aux besoins des artisans du bâtiment »

Dans un contexte de congestion urbaine et d'exigences réglementaires croissantes, comment aider les artisans à s'inscrire dans des schémas logistiques plus durables ? Focus sur les réponses apportées par un grossiste du secteur avec Mathilde Calvalido et Stéphane Zaouch du groupe SGDB France (Saint-Gobain distribution bâtiment France).



*La transition vers une logistique durable est un incontournable, et notre rôle en tant que distributeur est d'accompagner nos artisans dans cette évolution, tout en les aidant à simplifier leur quotidien. Pour cela, nous adoptons une approche globale qui intègre l'ensemble des composantes de nos métiers et de la chaîne logistique. »*

**Mathilde CALVALIDO**



**Mathilde Calvalido** est directrice de la stratégie de SGDB France. Elle a notamment la charge d'animer la feuille de route RSE articulée autour de 4 piliers : l'efficacité énergétique, la réduction des émissions carbone et des déchets, la logistique durable et l'épanouissement des collaborateurs.



**Stéphane Zaouch** est responsable coordination transport sur vente, c'est-à-dire de la distribution du dernier kilomètre, chez Point.P, une des principales enseignes de SGDB France. Il gère également des projets RSE en lien avec la problématique de la distribution du dernier kilomètre.

**SGDB France** est le premier distributeur de matériaux de construction en France, à destination des professionnels et des particuliers ayant un projet de rénovation énergétique. Ses principales enseignes sont : Point.P, Cedeo, PUM, La Plateforme du Bâtiment, Asturienne, Dispano, SFIC.

## Pourquoi s'intéresser aux artisans ?

### Des profils au cœur de notre activité

SGDB France distribue des matériaux de construction et des produits du bâtiment aux professionnels, au plus près de leurs chantiers, partout en France. Les artisans sont au cœur de notre activité.

Nos différentes enseignes permettent de répondre aux besoins spécifiques des différents corps de métiers : maçons, chauffagistes, couvreurs, etc. Elles ont pour ambition d'accompagner au mieux les artisans du bâtiment dans leur quotidien avec une offre adaptée, un parcours client optimisé, et des services dédiés, notamment pour faciliter leurs tâches administratives.

Par exemple, le « **Pack jeune artisan** » de notre enseigne Point.P vise à accompagner de jeunes artisans dans le lancement de leur activité ou le développement de leur jeune société. Il offre des services 100 % gratuits, et adaptés à chacun des besoins : mise à disposition pendant 6 mois du logiciel Tolteck pour la réalisation des devis et factures, aide juridique pour le recouvrement d'un litige impayé, conseils pour améliorer la fiche Google My Business de la société, ou encore accompagnement pour simplifier la démarche de certification RGE (reconnu garant de l'environnement).

**Sur les sujets environnementaux**, le contexte réglementaire évolue vite et génère des contraintes nouvelles pour les artisans : déploiement des ZFE-m, obligations de gestion et tri des déchets de chantiers, etc. Nous cherchons en permanence à leur apporter notre soutien face à cette complexité. Ainsi, nous leur permettons de faire leur métier dans les meilleures conditions possibles, par exemple avec des services de déchetterie en agence, voire d'aide au tri sur chantier et collecte sur site des déchets.

## Que faites-vous pour accompagner les artisans dans l'optimisation de leurs déplacements ?

### Un réseau dense de 2 000 points de vente

Le maillage territorial de nos agences est la première réponse apportée, avec en moyenne un point de vente à moins de 9 kilomètres de leur chantier ! Cette densité nous permet d'être présents au plus près des différents chantiers, et les artisans peuvent ainsi venir chercher les matériaux dont ils ont besoin au quotidien.

### Une optimisation des livraisons planifiées

À la demande du client, nous livrons nos marchandises directement sur les chantiers. Ces livraisons sont planifiées et organisées par tournées au départ des agences ou de nos centres logistiques, selon les enseignes, avec pour objectif d'optimiser les déplacements pour diminuer les kilomètres parcourus. Pour réduire encore l'empreinte environnementale associée, nos conducteurs sont sensibilisés à l'écoconduite, et plus de 100 camions roulent au BioGNV en Île-de-France.

### Des solutions décarbonées pour les livraisons express

Pour répondre aux demandes urgentes de nos clients, nous proposons également des livraisons express, avec des moyens peu émetteurs en carbone lorsque cela est possible. Ainsi, notre partenaire Supervan propose un service de livraison express en Île-de-France, notamment avec 2 vans électriques, et notre enseigne la Plateforme du Bâtiment utilise des vélos K-Ryole pour des charges comprises entre 200 et 300 kg dans Paris intra-muros.

## Comment s'inscrire dans un écosystème vertueux ?

### Repenser l'intégration des agences dans l'environnement urbain

En zone urbaine dense, se rapprocher de nos artisans soulève la **problématique de la cohabitation avec la population locale et l'intégration dans le paysage urbain**. À Paris, sur les quais de Seine, les agences de Javel et Point du jour ont été rénovées avec un soin tout particulier apporté à ces thématiques. Ces agences bénéficient des meilleures pratiques en matière de logistique durable (camions au gaz naturel, approvisionnement fluvial, chariots électriques, etc.). Et les espaces extérieurs des deux sites sont restitués le soir et le week-end aux riverains, qui profitent pleinement des bords de Seine avec des aménagements spécifiques.

Par ailleurs, pour réduire les nuisances sonores et lutter contre la congestion, nous développons, en collaboration avec l'association Certibruit, la livraison d'agences en horaires décalés et plus respectueuse des riverains et de l'environnement. Cela passe par des investissements dans des moyens de livraison et manutention plus silencieux, la formation du personnel, et la prise en compte des retours du voisinage.

### Mettre en place un plan de verdissement de notre flotte

Notre flotte comprend plus de 2 500 camions, dont plus de 1 100 pour l'enseigne Point.P. Face à l'évolution de la réglementation sur la protection de la qualité de l'air et dans le cadre de notre démarche RSE, nous travaillons à un vaste programme tourné vers la mixité énergétique qui tiendra compte de nos usages.

En parallèle du renouvellement progressif de notre flotte avec des véhicules neufs moins émetteurs en carbone (BioGNV, B100), nous allons investir dans le retrofit de véhicules de notre parc actuel vers le B100. Dès maintenant et pour les années à venir, cette démarche doit nous permettre de nous inscrire dans une trajectoire de réduction de l'empreinte carbone de notre logistique, et donc de livrer nos artisans de manière plus durable.

### Soutenir la transition énergétique des artisans

Face au déploiement des ZFE-m à Paris et dans les grandes villes, nous imaginons **des solutions pour aider les artisans dans la transition énergétique** de leurs déplacements. Cela pourrait consister à leur proposer une location de véhicules « propres » équipés de matériel, que le professionnel récupérerait chargé avec sa commande le matin avant de partir sur son chantier. Nous pourrions aussi mutualiser les installations (stations d'avitaillement BioGNV ou B100, bornes de recharge électriques) que nous déploierons sur certains de nos sites, en les mettant à disposition d'artisans pendant la journée, et en les utilisant pour nos véhicules la nuit.

### Accompagner les artisans dans la gestion de leurs déchets

Si les déplacements des artisans sont indispensables pour s'approvisionner en matériaux, ils le sont également pour se débarrasser de leurs déchets de chantier, avec une réglementation de plus en plus contraignante sur le sujet. Ainsi, nous proposons différents services pour les accompagner sur ce point. La première consiste à **proposer un service de déchetterie** directement en agence, permettant à l'artisan de déposer ses déchets lorsqu'il vient acheter ses matériaux. Les déchets peuvent également être **collectés directement sur chantier** par nos partenaires les Ripeurs du Bâtiment et Ecodrop. Enfin, nous pouvons accompagner nos clients dans la mise en place du **tri sur chantier** avec une collecte associée, spécifiquement sur le plastique avec PUM Collecte, ou plus largement avec TriNCollect.

Notre rôle en tant que distributeur est d'accompagner nos artisans dans cette évolution, en cohérence avec notre volonté de les aider et de simplifier leur quotidien. Pour cela, nous adoptons une approche globale qui intègre l'ensemble des composantes de nos métiers et de la chaîne logistique.

### À lire également

#### D'autres questions traitées pour compléter la réflexion

**Question n°4** > Quels usages des énergies alternatives dans le transport de marchandises ?

**Question n° 5** > Quels impacts des ZFE-m sur le transport de marchandises en ville ?

**Question n° 10** > Reverse logistics : quels enjeux pour le transport de marchandises en ville ?



Dico et ressources



## Dico

- **B100** : le B100 d'Oleo 100 est un produit à base de colza made in France. Avec ce carburant, la réduction des émissions de gaz à effet de serre est de l'ordre de 60 % et celle des particules fines de 80 %. Ce biocarburant est compatible avec les moteurs diesel. En 2021, cette solution mature est classée en Crit'Air 2. Elle nécessite d'installer sa propre cuve d'avitaillement pour faire le plein.
- **Déchets professionnels** : tous les déchets, sauf ceux produits par les ménages.
- **Distributeur** : un distributeur sélectionne, stocke, commercialise et livre différentes gammes de produits alimentaires ou non alimentaires à ses clients professionnels (pharmacies, restaurants, chantiers de construction ou rénovation...) ou particuliers.
- **7 flux**, soit 7 types de déchets à trier à la source depuis février 2020 : papier, verre, bois, métaux, plastiques, déchets de construction et démolition, fractions minérales-plâtre.
- **Retrofit** : rénovation des véhicules en modifiant la motorisation tout en conservant la structure. Il s'agit de la conversion de véhicules diesel à une autre énergie (électrique, gaz, biocarburants). Depuis 2020 par exemple, un arrêté autorise et encadre les modifications de motorisation vers l'électrique sans avoir à demander l'autorisation aux constructeurs des véhicules.
- **RGE** : reconnu garant de l'environnement. Cette mention est une reconnaissance accordée par les pouvoirs publics et l'Ademe à des professionnels du secteur du bâtiment et des énergies renouvelables engagés dans une démarche de qualité.
- **RSE** : responsabilité sociétale des entreprises. Cette démarche d'engagement volontaire aide les entreprises à améliorer leur performance globale en lien avec 7 champs d'action sur des thématiques sociales, environnementales et économiques. Les appels d'offres, publics notamment, intègrent des indicateurs RSE. Il existe un référentiel RSE spécifique au transport et à la logistique. Le référentiel et le questionnaire d'autodiagnostic associé sont téléchargeables sur [le site de France logistique](#).
- **ZFE-m** : zone à faibles émissions mobilité. Territoire sur lequel la circulation et le stationnement sont restreints à certains véhicules, en fonction de leur type (poids lourd, véhicule utilitaire léger, etc.) et de leurs émissions en polluants atmosphériques (NO<sub>x</sub>, PM<sub>10</sub>, PM<sub>2,5</sub>).

## Ressources clés

À consulter en ligne : des ressources pour mieux comprendre la question ou passer à l'action.

- **Certibruit** : l'association accompagne des sites et des transporteurs dans la labélisation de livraisons à faible bruit.
- InTerLUD, 2021. **Comment favoriser une livraison durable ?** En vidéo, retour sur les solutions de Point.P, distributeur de matériaux de construction (durée : 2 min 33).

### Crédits

- Conception graphique : Trait singulier
- Photo : © Joseph Melin
- Correction : Relire et Corriger

InTerLUD, programme porté par :

